



Margencel, 3 février 2021

Objet : candidature CMJ

Madame, Monsieur,

Les conseillers municipaux ont émis le vœu de créer un Conseil Municipal des Jeunes. Une commission, composée de Mmes Bardet, Chatelain, Gaillard, Jordan, Viollet et de Mrs Balistreri et Jacquet, est chargée de piloter le projet.

Votre enfant a émis le désir de se présenter aux prochaines élections qui auront lieu le vendredi 19 mars 2021.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il s'agit d'un mandat de deux ans. Cette durée permet aux jeunes de s'approprier leur rôle et le fonctionnement du CMJ.

L'enfant s'engage à être assidu à toutes les réunions du conseil (sauf cas de force majeure) qui auront lieu en Mairie en Salle du Conseil toutes les 6 semaines environ, selon un planning qui sera remis aux parents en temps voulu. De même leur présence aux différentes manifestations communales, ou celles organisées par le CMJ, est fortement conseillée.

Afin d'établir la liste définitive des candidats en vue des élections, nous avons besoin de votre accord et nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous retourner l'autorisation parentale au verso dûment signée jusqu'au 26 février 2021, en mairie.

Par ailleurs les membres du comité de pilotage sont à votre disposition et à votre écoute pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous adresser un message à l'adresse conseillere-deleguee@mairie-margencel.fr

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous portez à ce projet municipal et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos meilleures salutations.

Le Maire

Patrick Bondaz

